



Courtemaîche, avril 2021

Madame,
Monsieur,

En raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, nous vous informons que nous ne pouvons pas mettre sur pied l'assemblée générale de la crèche et UAPE « Aux Mil'Pattes » en présentiel. En effet, nous n'en avons tout simplement pas le droit, selon les directives de l'Office fédéral de la santé publique.

Toutefois, vous trouverez le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020, les comptes 2020, le budget 2021 ainsi que le rapport de la directrice sur le site internet www.basse-allaine.ch ou alors en vous adressant au secrétariat de la crèche.

Si vous souhaitez vous opposer au procès-verbal, aux comptes 2020 ainsi qu'au budget 2021, vous en avez la possibilité en adressant un mail, avec vos coordonnées, à l'adresse auxmilpattes@ajoie-net.ch d'ici au 10 mai 2021.

Sans nouvelle de votre part dans le délai imparti, le comité considérera que les trois objets précités sont approuvés sans opposition.

Nous regrettons de devoir procéder de la sorte, mais il en va de la santé de chacune et chacun d'entre nous.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et espérons vous rencontrer bientôt.

En attendant prenez bien soin de vous et recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Au nom de l'Association
crèche et UAPE « Aux Mil'Pattes »**

Maryline Courbat
Présidente

Michèle Cerf
Secrétaire